



UNE QUESTION PRIMORDIALE ET QUELQUES SOUS-QUESTIONS AVANT LE RETOUR EN CLASSE

Dans ce qui a toutes les allures de la précipitation et de l'improvisation, le premier ministre annoncera la semaine prochaine son plan de retour en classe. Un plan dit graduel avec tout le flou et les incertitudes que cela implique. Sur la base de deux concepts tout aussi flous que l'immunité naturelle à développer et que les enfants ne sont pas sévèrement atteints par la Covid-19.

Les représentants syndicaux qui représentent toutes les catégories de personnels se sont tous levés pour défendre vos droits et pour empêcher que l'ennui et l'économie dictent les règles plutôt que la science et la santé communautaire. Qu'on se le dise : le personnel de l'éducation ne doit pas servir de cobaye dans la course à l'immunité naturelle.

S'il n'y a qu'une question à laquelle personne, ni le premier ministre, ni le directeur national de la Santé publique n'a encore répondu est la définition de ce concept d'immunité naturelle. À titre de présidente du SEOM, je la pose publiquement et je la soumetts à notre fédération nationale pour la suite des discussions.

Est-ce qu'une personne guérie de la Covid-19 est immunisée de cette maladie de sorte qu'elle n'en sera plus jamais atteinte donc qu'elle ne sera plus contagieuse non plus ? En d'autres mots, est-ce que ce virus se comporte comme la rougeole où il n'y a plus de récurrence ou est-ce qu'il se comporte comme le rhume qui peut nous frapper 100 fois dans une vie ?

La réponse scientifique à cette question est fondamentale. Sans preuve scientifique, cette notion d'immunité naturelle est du niveau de l'ésotérisme, de la pensée magique qui sert à camoufler des objectifs indéfendables publiquement.

Avant de rouvrir les écoles, nous croyons que des tests sérologiques doivent être menés auprès des quelque 20 000 victimes au Québec depuis un mois. Si les tests sérologiques ne sont pas la seule façon de vérifier si un malade guéri a développé des anticorps pour empêcher la récurrence et la contagion, dites-nous lesquels et quels sont les résultats scientifiques qui le démontrent. Nous demander de croire, sans preuve scientifique, à l'immunité naturelle est irresponsable de la part d'un gouvernement qui nous a martelés de messages pendant des semaines de rester chez nous pour se protéger car il n'y a pas de médicaments ni de vaccins. Il s'agissait, doit-on le rappeler, de sauver des vies. Rien de moins.

Si ces preuves existent et que le gouvernement les dévoile clairement publiquement, un retour en classe est non seulement envisageable mais souhaitable. Sinon, le retour en classe est hautement risqué et jettera à la poubelle tous les efforts des six dernières semaines comme l'a très bien expliqué le directeur de la Santé publique avant d'annoncer les amendes pour celles et ceux qui ne respectaient pas les consignes de confinement et de distanciation sociale.



SI L'IMMUNITÉ À LA COVID-19 EST UN FAIT ET NON UN SOUHAIT

- 1- Les tests de dépistage seront-ils menés sur les élèves et les membres du personnel ? Personne ne veut un désastre comme celui des CHSLD. La perspective de pouvoir porter le virus en étant asymptomatique n'a rien pour nous rassurer.
- 2- Les enfants n'ont presque pas de risque de subir des conséquences graves de la Covid-19. Les probabilités pour les adultes sont grandes et encore plus grandes selon l'âge et l'état de santé. Doit-on maintenir la distanciation dans ces circonstances ? Si oui, les profs doivent-ils rester à leur pupitre loin des élèves ? Les éducateurs spécialisés peuvent-ils intervenir pour séparer une bagarre ou faire un arrêt d'agir avec un élève en crise ? Ces élèves ont de faibles symptômes mais sont totalement contagieux. Un million d'enfants vont côtoyer 150 000 membres du personnel et vont rejoindre deux millions de parents après les classes. 3,5 millions de personnes qui pourraient être infectées quotidiennement si la distanciation est la seule mesure de protection efficace.
- 3- Le personnel présentant des conditions médicales particulières sera-t-il dispensé de ce retour en classe? Et en cas de symptômes, permettra-t-on au personnel de se placer en isolement sans pression indue, et pour combien de jours?
- 4- Devra-t-on maintenir les consignes de distanciation (2 mètres) et de lavage de mains ? Rien dans les écoles n'est adapté pour respecter la distanciation sociale. Dans une école de 300 élèves, avec un lavabo pour les filles et un lavabo pour les garçons, à une minute le lavage en incluant le battement, ça prend 2h30 pour que tous les élèves se lavent les mains une fois.
- 5- S'il faut respecter la distanciation, combien d'élèves peuvent être dans une même classe, dans une même école à la fois ?
- 6- S'il faut respecter la distanciation et couper l'horaire en deux pour couper les groupes en deux, est-ce que le transport scolaire assurera deux arrivées et deux départs par cohorte ?
- 7- Dans les écoles où plusieurs élèves utilisent le transport scolaire, devra-t-on réduire le nombre de passagers pour respecter la distanciation ? Si oui, est-ce que les autobus pourront faire deux, voire trois tournées pour que la moitié des élèves puissent aller à l'école une demi-journée ? Et recommencer les deux ou trois tournées pour l'autre demi-journée en après-midi ?
- 8- Quels seront les mesures et les équipements de sécurité mis à la disposition du personnel ? Voyant le désastre dans les CHSLD qui touche 100 fois moins de monde que le milieu scolaire, les équipements de sécurité seront-ils en quantité suffisante ? La formation pour en faire une utilisation sécuritaire sera-t-elle offerte ?



- 9- Quelles seront les mesures de désinfection dans les écoles ? Est-ce que les poignées de porte, les rampes d'escalier, les ordinateurs, les livres, les pupitres, les planchers et les toilettes seront désinfectés ? Si oui, à quelle fréquence et par qui ?
- 10- Sommes-nous dans un mode de gestion de santé et sécurité ou du moins pire des maux ?

Nous pourrions en poser plusieurs autres, mais nous tenons à ce que le gouvernement et la DSP nous répondent et nous démontrent scientifiquement à la question de l'immunité naturelle d'abord. Si la science répond à cette question et que nos dirigeants prennent les moyens pour répondre aux dix autres sous-questions, un retour en classe sécuritaire est possible. Nous allons les mettre en garde, pour vous protéger mais aussi pour protéger la société québécoise. Plus jamais, nulle part ailleurs, nous ne voulons un autre fiasco comme celui des CHSLD.

Syndicalement,
Mélanie Hubert, présidente